

Après la victoire du P.S., qui a la majorité absolue à l'Assemblée le nouveau gouvernement Mauroy comprendrait des communistes

Quasi seuls en Europe...

L'éclatante victoire socialiste au scrutin de dimanche place la France dans une situation quasi unique en Europe. Le cas n'est pas si fréquent, sur le Vieux Continent, d'un gouvernement et d'un président capables de gouverner leur pays avec le soutien de leur seul parti disposant de la majorité absolue des sièges au Parlement.

La Grande-Bretagne, forte de son système électoral majoritaire, est généralement dans cette situation ; mais, outre que l'alternance y est la règle, les excès mêmes du mode de scrutin majoritaire à un tour et les inextricables difficultés affrontées par le pays ont pour effet d'éroder la puissance des deux grands partis. Les travaillistes, chassés du pouvoir il y a deux ans, ont poussé leurs divisions jusqu'au schisme.

La Suède, qui a mis fin en 1976 à quarante années de domination social-démocrate, n'a pas pour autant trouvé la stabilité ; le retour du pendule pourrait bien se produire aux élections prévues l'an prochain. Seule l'Autriche, dirigée depuis plus de dix ans par le chancelier Kreisky, offre l'exemple d'une remarquable continuité dans l'exercice du pouvoir par un gouvernement socialiste monocolor. Le cas est d'autant plus remarquable que ce pays, tout comme la Suède, choisit ses députés selon le système proportionnel.

Partout ailleurs, et quel que soit le mode de scrutin, l'équilibre repose sur la difficile coexistence de plusieurs partis ou des alliances de circonstance qui limitent singulièrement la liberté d'action de la principale formation au pouvoir. En garantissant que la France échappera à la règle pour cinq ans au moins sur le plan parlementaire, le scrutin de dimanche équivaut donc bien à une « nouvelle naissance » de la V^e République et confirme la place à Paris qu'occupent en Europe les institutions léguées par le général de Gaulle.

Le fait que les socialistes en bénéficient, même s'il est salué par les « partis frères » comme un « exemple » et un « modèle », n'a pas forcément la portée générale que certains lui prêtent. Sans doute la France — elle l'a montré de 1789 à 1968 — a-t-elle souvent trouvé le chemin des grandes évolutions historiques à ses voisins.

Mais c'est évidemment la question de la participation

- De nombreuses personnalités de l'U.N.M. sont battues et l'opposition s'interroge sur son rôle
- 205 nouveaux élus entrent au Palais-Bourbon

A l'issue du second tour des élections législatives des 14 et 21 juin, le parti socialiste consacre triomphalement son succès du dimanche précédent. Il progresse dans tout le pays et aux dépens de toutes les autres formations.

Sur les 488 sièges pourvus (3 sont encore vacants en Océanie), le P.S. et les élus apparentés en enlèvent 269 auxquels s'ajoutent 14 radicaux de gauche et 6 divers gauche. Il dispose à lui seul de la majorité absolue (qui est de 246 sièges). Le gain de 162 sièges au profit des socialistes introduit un profond renouvellement de l'Assemblée ou entrent 205 nouveaux élus. La majorité de gauche est complétée par l'apport du P.C.F. qui obtient 44 élus, soit 42 de moins que dans la précédente Assemblée. Le R.P.R. n'a plus que 83 sièges, au lieu de 153, et l'U.D.F. 64 au lieu de 119 (le reste se répartissant entre divers élus divers droite). Ces deux formations tentent de se situer dans l'opposition, d'une manière autonome, l'U.D.F. en se replaçant au centre, le R.P.R. en se présentant comme le défenseur des valeurs de la V^e République.

Après une entrevue, qui avait réuni, dimanche soir, les principaux responsables socialistes autour de M. Mitterrand, M. Mauroy a remis, lundi 22 juin à 11 heures, la démission de son

Se gardant bien de calquer son comportement sur celui de ses trois prédécesseurs à l'Elysée, M. François Mitterrand s'était soigneusement abstenu d'utiliser la télévision pour saisir directement l'opinion de l'enjeu et de la portée des élections législatives. Il n'en avait pas moins manifesté en diverses occasions, dont la dernière lui avait été offerte par le conseil des ministres du 17 juin, son espoir d'être en mesure d'appuyer son action « sur les bases les plus larges ».

La réponse qui vient de lui être donnée va sensiblement au-delà de ce que ses amis socialistes eux-mêmes escomptaient. Les diverses formations qui se réclament de la nouvelle « majorité présidentielle » disposent en effet d'un nombre de sièges qui représente

67,82 % de l'effectif total de l'Assemblée nationale (333 sur 491, dont 3 restent à pourvoir), et il s'agit bien là d'un événement historique : la gauche n'avait enlevé que 61,71 % des sièges lors des élections législatives du Front populaire des 28 avril et 3 mai 1936 (scrutin majoritaire) et 60,15 % le 21 octobre 1945 (scrutin proportionnel) lors de la désignation des membres de la première Assemblée constituante de l'après-Libération. Ses meilleurs scores depuis les débuts de la V^e République ne lui avaient permis de s'attribuer que 39,84 % des circonscriptions, les 5 et 12 mars 1967, et 40,94 %, les 12 et 19 mars 1978.

C'est là un succès considérable pour M. Mitterrand dans la mesure où il n'a jamais cessé de

gouvernement au président de la République. Celui-ci l'a renommé et l'a chargé de composer un cabinet comprenant des représentants du parti communiste si ces derniers acceptent les conditions posées. Elles portent sur le respect de la solidarité gouvernementale et sur l'acceptation d'un programme fondé sur les options socialistes, tant en politique intérieure qu'en politique extérieure. En tout état de cause, le nouveau gouvernement devrait être constitué dans la journée du mardi 23 juin, de telle sorte qu'il puisse siéger en conseil des ministres le lendemain.

Les représentants du P.S. et du P.C. devaient se rencontrer ce lundi après-midi pour discuter les termes de leur éventuel accord. La veille, les dirigeants communistes, et notamment M. Georges Marchais, avaient réaffirmé leur volonté de participer au gouvernement de la gauche.

Les résultats du deuxième tour de scrutin ont été accueillis avec calme sur les marchés des changes, qui les avaient largement anticipés. Le cours du mark à Paris est resté fixé aux alentours de 2,39 francs. Quant au dollar, il s'est replié à 5,65 francs contre 5,68 francs à Paris, et 2,367 DM contre 2,385 DM à Francfort, malgré une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. La Bourse de Paris a même enregistré une légère hausse.

se proclamer fidèle à la stratégie d'union de la gauche, mais le scrutin du 21 juin constitue pour lui un véritable triomphe s'il est vrai qu'il avait souvent laissé paraître son espoir de « rééquilibrer » la gauche au profit de sa propre formation.

Voilà qui est fait, et bien fait, puisque, dix ans après sa constitution à Epinay, le P.S. s'adjuge deux cent soixante-neuf sièges et détient ainsi à lui seul bien plus que la majorité absolue (54,79 %) tandis que le P.C.F. ne conserve que quarante-quatre circonscriptions, alors qu'il en détenait quatre-vingt-six.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 2.)

Un homme et un parti

La victoire du parti socialiste, confirmant et amplifiant celle de M. François Mitterrand le 10 mai, constitue l'événement politique le plus important de l'après-guerre après le départ du général de Gaulle en 1946 et son retour en 1958. Jamais mutation aussi profonde ne s'était produite.

De 1946 à 1958, avec les communistes puis sans eux, des majorités instables, aux prises avec la guerre froide et les conflits d'outre-mer, ont gouverné au centre, sans cesser d'être à la merci de l'Assemblée nationale. C'était, disait-on, « le régime des partis ».

De 1958 à 1981, sous de Gaulle puis sans lui, la France a été gouvernée par des présidents de la République élus au suffrage universel avec des majorités stables mais plus ou moins unies face à une opposition de gauche s'implantant progressivement dans le pays mais impuissante à l'Assemblée nationale. Ce fut une variante du régime présidentiel.

Pour simplifiés qu'ils soient, ces rappels donnent la mesure de l'événement.

Aujourd'hui, un président socialiste largement élu dispose d'une majorité socialiste absolue ; le président à la majorité de sa politique. Ce que n'ont eu ni de Gaulle, de 1958 à 1962, ni M. Giscard d'Estaing de 1976 à 1981.

Aujourd'hui, les deux dépositaires de la souveraineté nationale, le président de la République et l'Assemblée nationale, sont en parfaite conformité. Le régime peut vraiment devenir à la fois présidentiel et parlementaire, comme le voulaient ses initiateurs. Mais il devra d'autant

plus se garder d'être partisan que la majorité déborde électoralement et sociologiquement l'électorat traditionnel du parti socialiste.

Aujourd'hui, enfin, comme à la Libération, le pouvoir entend non seulement gérer mais réformer.

Les causes et les conséquences de cette double victoire électorale et de cette mutation ne peuvent être qu'esquissées.

Cause politique : le fait présidentiel amplifié par le mode de scrutin et la faiblesse de la campagne des adversaires de la gauche.

Cause sociologique : le désir d'une grande majorité des Français non de changer de société, mais de changer la société en la transformant progressivement.

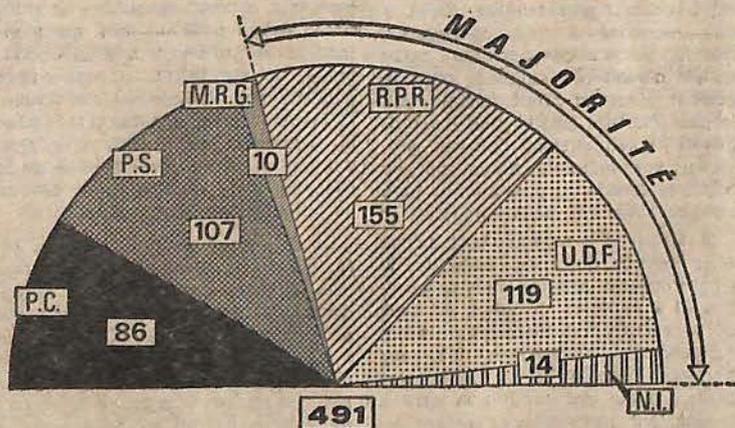
Le fait présidentiel s'est traduit, dès le premier tour, de deux façons : paradoxalement par le pourcentage élevé des abstentionnistes, nombre d'entre eux estimant que la décision essentielle avait été prise dès le 10 mai ; profondément par la forte poussée socialiste, amplifiée au second tour par le jeu du mode de scrutin.

Ainsi la gauche assume-t-elle tous les pouvoirs grâce à un régime qu'elle a combattu à l'origine et à une loi électorale dont elle réclame la suppression. Paradoxe qui n'est pas unique dans l'histoire contemporaine. En 1875, ce sont les monarchistes qui, sans le vouloir il est vrai, ont établi la République.

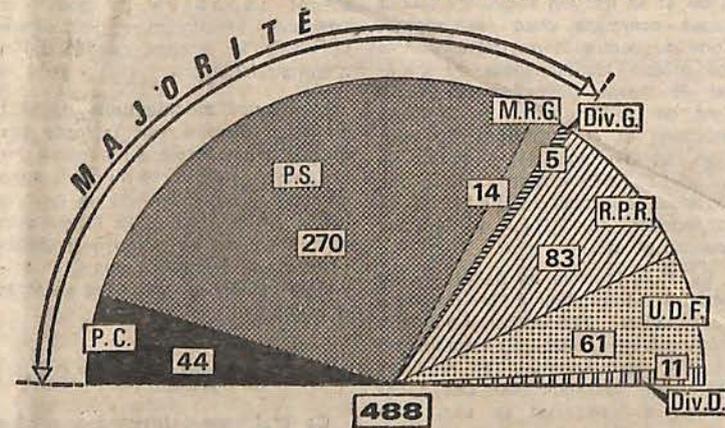
J. F.

(Lire la suite page 2.)

L'Assemblée sortante



La nouvelle Assemblée



Dans la nouvelle Assemblée, on dénombre 269 P.S. (et non 270) et six divers gauche (et non 5). Trois sièges (un à Wallis et Futuna) et deux en Nouvelle-Calédonie restent à pourvoir.

AU JOUR LE JOUR

A la télévision

« Vous voulez que je parte ?
 — Mais non, je voudrais seulement vous voir partir.
 — Ah bon ! J'avais cru comprendre que vous demandiez mon départ.
 — Il n'en est pas question. Vous êtes libre de vous en aller.
 — Parfait ! Eh bien, puisqu'il en est ainsi, je reste.
 — Très bien ! Et bon vent ! On vous regrettera. »

HENRI MONTANT.